



Auvergne
Promobois

Site de Marmilhat BP 104 - 63370 LEMPDES
Tél. 04 73 98 71 10 - Fax : 04 73 98 71 05
auvergne.promobois@wanadoo.fr
www.auvergne-promobois.com

DU BOIS, AU PAPIER

N° 07

Octobre
2009

JOURNAL D'INFORMATION

interne d'Auvergne Promobois



Le discours du Président de la République à Urmatt en juin dernier a été un signe fort pour la filière bois, qui s'en réjouit. Ainsi, depuis la rentrée, la filière bois est au centre des préoccupations gouvernementales, régionales et interrégionales :

■ Le 14 septembre dernier, le Préfet de région, coordonnateur du Massif central, a pris l'initiative de réunir les professionnels et les structures forestières pour recueillir leurs préoccupations et leurs attentes. A l'issue de cette rencontre, il a mis en place 4 groupes de travail : un sur le financement des entreprises, un sur la question de l'utilisation de la desserte et de la voirie, un sur les solutions pour réduire les freins à la construction bois et un sur le lancement d'un appel à projet innovant* et son impact sur les besoins en formation sur le Massif central.

■ Le projet de pôle de compétitivité Massif Central - Bourgogne* a été relancé grâce au nouvel appel d'offre de l'Etat, pour la création de nouveaux pôles de compétitivité, paru fin juin, avec dépôt le 2 octobre dernier.

Auvergne Promobois, mais aussi le Pôle Forêt Bois Massif Central, union des 6 interprofessions régionales et de France Douglas, que je représente aussi, ne peuvent que se réjouir de cette dynamisation de notre filière.

Lors des premières rencontres de la filière bois en juin dernier, dans la suite de notre assemblée générale, nous avons évoqué les atouts importants de l'Auvergne pour mieux valoriser son patrimoine forestier. Le boom de la maison bois, le Grenelle de l'environnement, comme le plan national de soutien à la filière bois, constituent des éléments favorables à ce développement.

Nous avons insisté sur plusieurs actions prioritaires pour le développement de la filière :

■ La nécessité de poursuivre le développement de la construction bois, car c'est le marché qui tirera la mobilisation attendue des 20 millions de m³ supplémentaires pour la France, dont 1 million pour l'Auvergne,

■ L'instauration d'un dialogue entre les utilisateurs de voiries, professionnels, élus, propriétaires, afin de faciliter le transport des bois, dans un climat plus favorable. Sur ce point, un premier groupe de travail est mis en place dans le Puy de Dôme dans les prochains jours.

■ La nécessité de regarder vers l'aval, de produire ce que demande le marché et d'adapter notre filière pour travailler dans ce sens.

Dans un contexte toujours incertain pour une bonne partie de la filière, regardons le chemin réalisé par la filière bois en Auvergne :

■ Une récolte annuelle commercialisée de 2 100 000 m³, en progression de 44% en 4 ans,

■ une production annuelle de sciages de 872 000 m³, en progression aussi de plus de 40%, qui fait que la région Auvergne se retrouve juste derrière l'Alsace et la Lorraine.

On nous dit que nos entreprises sont trop petites, pas assez structurées : elles passent pourtant la crise peut-être mieux que les grandes entreprises. Et elles emploient 12 000 personnes, c'est-à-dire 12 000 familles vivant dans des territoires le plus souvent ruraux, où la notion d'aménagement du territoire n'est pas qu'un concept !

Parlons aussi des projets d'investissements réalisés, en cours (en période de crise !) et à venir : OSEO nous a annoncé, lors de nos rencontres liées à la conjoncture, que sur 11 projets d'innovation dans la filière bois, financés par OSEO au niveau national, 7 concernaient la filière bois auvergnate ! Les projets d'investissements sont nombreux et visent à adapter les produits aux attentes du marché, mais aussi à répondre, quand la conjoncture sera meilleure, aux enjeux du développement de la récolte.

Une grande effervescence est née des annonces de juin : sachons organiser les actions qui en découleront, de façon concertée, et cohérente, chaque maillon à sa place et complémentaire du maillon voisin ou du maillon suivant, avec l'appui coordonné de nos partenaires, afin de poursuivre le développement d'une économie dynamique, efficace et fructueuse pour notre région !

René Beaudonnat Président d'Auvergne Promobois

*Appel à projet innovant, Pôle de compétitivité : voir article dans le journal

Le stand "Tout en bois" d'Auvergne Promobois inauguré par le Préfet de Région et le Conseil régional d'Auvergne

Conçu par des étudiants de l'école d'architecture, construit par les élèves du lycée du bâtiment de Volvic (aujourd'hui lycée Pierre-Joël Bonté de Riom), le stand d'Auvergne Promobois a été inauguré dans le cadre du Salon de la Forêt et du Bois, au sein de la Foire de Clermont Courmon, le 11 septembre dernier. Le Préfet a pu, ensuite, s'arrêter sur les stands de chaque exposant et échanger avec les professionnels. Une bonne entrée en matière pour la réunion qui s'est tenue dans la foulée le 14 septembre à la Préfecture (cf. édito).



Forêt et du Bois, au sein de la Foire de Clermont Courmon, le 11 septembre dernier. Le Préfet a pu, ensuite, s'arrêter sur les stands de chaque exposant et échanger avec les professionnels. Une bonne entrée en matière pour la réunion qui s'est tenue dans la foulée le 14 septembre à la Préfecture (cf. édito).

Le 1^{er} salon grand public dédié à la forêt et au bois : PANORABOIS, la vision panoramique de la forêt et du bois à la grande Halle d'Auvergne du 22 au 24 janvier 2010 !

Quatre bonnes raisons ont motivé Auvergne Promobois à s'engager dans ce projet :

1. Le bois est un matériau porteur dans l'avenir notamment avec les perspectives très enthousiasmantes du Grenelle de l'Environnement en faveur du bois, et l'Auvergne dispose d'une ressource importante qui couvre le quart du territoire et appartient à un habitant sur 5.
2. Sur le grand espace que couvre le Massif Central, il n'existe encore aucun salon grand public dédié au bois : entre le Salon du Bois de Grenoble et le Salon de la Maison Bois d'Angers, une place semblait intéressante à prendre pour renforcer la dynamique autour de la construction bois, du bois énergie mais aussi des services aux propriétaires forestiers.
3. Ce projet est conforté par l'enquête réalisée lors de la Foire de Clermont-Courmon en septembre 2008, montrant l'intérêt déclaré des visiteurs du Salon de la Forêt et du Bois (dans le cadre de la Foire) pour un salon clairement identifié bois.
4. Enfin, la cible de visiteurs (300 000 habitants sur l'agglomération clermontoise, 625 000 dans le Puy de Dôme et 1 400 000 en Auvergne, dont 218 000 propriétaires forestiers) peut permettre d'espérer un bon visitorat.

Nous avons donc abouti à l'idée d'un salon original apportant toutes les réponses au grand public en matière de construction et d'aménagement bois, mais aussi de services aux propriétaires forestiers, de chauffage au bois, de tourisme forestier, de formation et d'emploi dans la forêt et le bois, d'équipements et autres activités autour du bois.

Auvergne Promobois a toute la légitimité pour proposer ce salon dédié à la forêt et au bois compte tenu qu'elle rassemble elle-même toutes les activités de la filière. Elle a confié l'organisation de ce nouveau salon à EGEXPO, organisateur de nombreux événements, avec lequel elle travaille déjà dans le cadre du salon "Vivre sa Maison".

Avec EGEXPO, nous avons veillé à l'attractivité des tarifs du salon, notamment pour les petites entreprises, nombreuses dans notre filière. De plus le salon se tiendra sur 3 jours dont le week-end, ce qui permet aux entreprises de mobiliser plus facilement leurs troupes.

Afin de renforcer le visitorat du salon, nous avons prévu un programme d'animations, dont la présentation d'une maison bois basse consommation d'énergie grandeur nature sur le salon, un concours du public de la maison individuelle bois, et une animation nocturne autour d'un défilé pas comme les autres...

Ce salon sera ce que nous en ferons : c'est pourquoi nous comptons sur votre mobilisation pour faire de la première édition une vraie réussite !

Pour les professionnels: CARREFOUR DU BOIS DE NANTES et CONVENTION D'AFFAIRES, deux occasions de faire du business !

Le Pôle Forêt Bois Massif Central (PFBMAC) - union des 6 interprofessions régionales du bois, dont Auvergne Promobois, sur le Massif Central, et de France Douglas - organise 2 événements importants sur le premier semestre 2010 :

Une convention d'affaires, dénommée "Les Rendez-Vous du Bois", les 17 et 18 mars 2010 à Brive (19) :

C'est une manifestation professionnelle organisée pendant deux jours, ayant pour principal objectif l'organisation de rendez-vous préprogrammés entre des donneurs d'ordre et des fournisseurs de la filière bois. Cette convention poursuit deux buts :
- permettre aux entreprises du Massif Central de mieux se connaître entre elles, notamment entre 1^{ère} et 2^{nde} transformation
- leur permettre de réaliser des affaires au plan interrégional et national.

Elle ne concernera que les bois transformés et ne concernera pas les ventes de bois ronds, ceci dans un souci de maintien et de création de valeur ajoutée sur le Massif Central.

Il s'agit également de positionner l'événement comme un rendez-vous incontournable et de valoriser le potentiel économique de la filière bois du Massif Central.

L'événement doit apporter des solutions concrètes aux participants en termes de développement de leur chiffre d'affaires et de diversification des marchés. Cette convention est en effet l'occasion pour les entreprises de partager, et de dynamiser leur activité par le biais de partenariat ou d'association.

La convivialité fait partie de la convention d'affaires, notamment lors de la soirée du 17 mars, et à Brive, convivialité rime avec...magret !

Le Carrefour International du Bois de Nantes, les 2,3 et 4 juin 2010 : Cette manifestation est devenue LE rendez-vous d'affaires incontournable de la filière bois en Europe.

Fortes de leur expérience en 2008, Auvergne Promobois et les interprofessions régionales du Massif Central, dans le cadre de PFBMAC, s'associent à nouveau pour proposer un espace de 130 m², réservé aux entreprises du Massif Central, au centre du Hall 1.

Une demande d'accompagnement financier a été faite dans le cadre de la Convention Massif Central afin de proposer des tarifs préférentiels. Rappelons que lors de la précédente édition, les entreprises participantes ont pu bénéficier d'une réduction de l'ordre de 40% pour la location de l'espace, les frais d'inscription et les branchements électriques.

La conception de cet espace Massif Central permettra de choisir un modèle de stand en fonction des besoins de chaque entreprise (réservation d'un stand individuel à partir de 9 m²). Une nouvelle signalétique permettra de mieux identifier cet espace.

Les entreprises participantes pourront aussi profiter d'espaces "rendez-vous" pour recevoir leurs clients ou fournisseurs en toute confidentialité et convivialité. Elles seront référencées dans le catalogue et sur le site internet du salon. Enfin, elles bénéficieront gratuitement de badges d'entrée, d'invitations et d'un catalogue exposants.

Renseignements :

- Convention d'affaires : Marie-Paule Chazal
- Carrefour International du Bois de Nantes : Evelyne Nguyen

Les professionnels mobilisés sur l'isolation thermique et l'étanchéité à l'air en construction bois

C'est le constat du colloque du 3 avril dernier qui s'est tenu à la Grande halle d'Auvergne, et auquel près de 300 professionnels ont participé, architectes, entreprises de construction bois, charpentiers, menuisiers, maçons, scieurs, techniciens bâtiment de collectivités, bailleurs sociaux... L'objectif étant de leur apporter des réponses concrètes sur le traitement de l'isolation thermique et de l'étanchéité à l'air en ossature bois notamment,



à partir des travaux menés depuis 2 ans par Auvergne Promobois, dans le cadre d'un groupe de travail regroupant professionnels, architectes, bureau d'études bois, bureau d'études thermique, bailleurs sociaux, la plateforme technologique Forbois auvergne et le cabinet conseil BDC.

La suite de ce colloque :



• **L'édition d'un cahier de détails techniques élaboré par SYLVA CONSEIL**, apportant les solutions constructives sur l'isolation thermique et l'étanchéité à l'air, visant à atteindre la construction basse consommation d'énergie et la construction passive.

• **La mise en place de formations, de 2 jours, à l'isolation thermique et l'étanchéité à l'air en ossature bois et à l'utilisation du cahier de détails techniques.** A ce jour 50 professionnels

sont inscrits sur les 3 cycles de formation qui se déroulent d'ici la fin de l'année (à St Flour, Montluçon et Lempdes).

Et à plus long terme, pourquoi pas la mise en place d'une reconnaissance qualitative des entreprises et du personnel sur la conception de l'enveloppe, le conseil aux clients, la mise en oeuvre et le suivi du chantier sur des logements à ossature bois visant le label BBC voire dans les années à venir les BPAS (bâtiment passif) et BPOS (bâtiment positif ou à énergie positive) ?

Du pain sur la planche en perspective !

Formation d'architectes, 3^{ème} édition : construire avec le bois

Pour la troisième année consécutive **Auvergne Promobois** organise une session de 4 journées (19 et 20 novembre, 10 et 11 décembre) sur la construction bois, avec cette année, une orientation forte sur la construction bois basse consommation d'énergie, et toujours les études de cas qui font le succès de ces formations. 22 architectes sont inscrits dans cette formation qui affiche complet !

Renseignements : JP Mathé

Les leviers du développement : innover pour gagner

Rappelez-vous, c'est le sujet d'une des tables rondes qu'Auvergne Promobois a organisée lors des rencontres de la filière bois en juin dernier. Dans cet objectif, deux outils sont mis en place, l'un opérationnel, l'autre en cours de construction. Il s'agit pour le premier d'un appel à projet innovant lancé par la DIACT Massif Central et les régions du Massif, le 2^{ème} concerne le projet de pôle de compétitivité « Bois Forêt Avenir » déposé, le 2 octobre dernier, dans le cadre du récent appel d'offre de l'Etat pour la création de nouveaux pôles de compétitivité, auquel on ne croyait plus, la tendance étant plutôt à la réduction du nombre des pôles en activité.

Le projet de pôle de compétitivité "Bois Forêt Avenir"

• Un pôle de compétitivité, c'est quoi ?

En voici la définition officielle :

« Un pôle de compétitivité est sur un territoire donné, l'association d'entreprises, de centres de recherche et d'organismes de formation, engagés dans une démarche partenariale (stratégie commune de développement), destinée à dégager des synergies autour de projets innovants conduits en commun en direction d'un (ou de) marché(s) donné(s). »

• La genèse du projet de Pôle de compétitivité "Bois Forêt Avenir" 2005 : La filière bois de la région Bourgogne avait déposé un projet de pôle de compétitivité, porté par le syndicat des propriétaires forestiers de Bourgogne, et l'interprofession bourguignonne APPROVALBOIS, qui n'a pas été labellisé par l'Etat.

2007 : à l'initiative de l'UCCIMAC (Union des chambres de commerce du Massif Central), un projet de pôle de compétitivité sur le Massif Central a vu le jour, avec rapprochement du projet bourguignon.

2008 : Le projet a été déposé, en attente d'un éventuel nouvel appel d'offre de l'Etat pour la création de nouveaux pôles de compétitivité.

2009 : fin juin, l'appel d'offre est lancé. Le 2 octobre, date limite de dépôt des projets, le projet initial « relooké » est à nouveau déposé. Réponse attendue dans plusieurs semaines.

• Les conditions de réussite du Pôle de compétitivité "Bois Forêt Avenir"

Selon Jean-Yves Bechler, directeur du service régional d'économie agricole et forestière, la réussite d'un tel projet repose sur 2 éléments :

- La qualité des projets de recherche développement qui y sont présentés

- La gouvernance du pôle qui doit être assurée par des entreprises du bois, avec un véritable engagement de celles-ci.

Affaire à suivre !

L'appel à projet innovant :

La DIACT Massif Central et les 6 régions du Massif, dont le Conseil régional d'Auvergne, lancent un appel à projets d'innovation impliquant le matériau bois.

Les projets pouvant "postuler" sont à titre d'exemple : le développement de produits et services nouveaux, l'évolution des procédés de fabrication, des organisations, ... Ces projets peuvent être individuels - mais ont vocation à devenir collaboratifs - ou collectifs, c'est-à-dire portés par plusieurs entreprises.

Une spécificité de cet appel à projet : une phase d'accompagnement par l'ARIST Auvergne (Contact : Alain Brasseur - 04 73 60 46 36), gratuitement, qui aidera le chef d'entreprise à formaliser son projet.

Vous trouverez les modalités de cet appel à projet sur le site internet de la DIACT Massif Central ou du Conseil régional d'Auvergne.

Les forestières du Massif Central : 25 000 visiteurs en forêt



Pour sa 6^{ème} édition, les Forestières du Limousin sont devenues les "6^{èmes} Forestières du Massif Central". Cette coopération Auvergne - Limousin a permis de s'inscrire au cœur d'un massif forestier très important dont les potentialités de production devraient permettre à court et moyen terme un développement significatif de la filière bois.

Les forestières se sont déroulées du 25 au 27 septembre 2009, à la "frontière" de l'Auvergne et du Limousin, à Aix (19), en bordure de l'autoroute A89.

La manifestation a permis de favoriser les échanges entre les professionnels de la filière, autour des 100 exposants présents, de sensibiliser 1 000 jeunes à la sylviculture, aux métiers du bois et aux enjeux de la ressource forestière, et enfin montrer aux 25 000 visiteurs l'évolution du travail en forêt et la spécificité d'un secteur qui participe pleinement au développement du Massif Central.

Près de 200 personnes ont participé aux différentes tables rondes organisées les samedi et dimanche. Enfin des professionnels et des étudiants du lycée forestier de Saugues et de l'école forestière de Meymac ont tous bien assuré dans les concours de bûcheronnage.

Le Pôle Forêt Bois Massif Central était présent, en proximité de l'exposition "Parcours bois", avec Auvergne Promobois et l'interprofession limousine APIB, qui ont exposé ensemble, et ont accueilli scieurs et ETF adhérents.

L'AREFA, Association Régionale des Entrepreneurs de travaux Forestiers d'Auvergne change de bureau

L'AREFA a tenu son assemblée générale le 27 mars dernier à la Maison de la Forêt et du Bois d'Auvergne. Yvette JANTY présidente de l'AREFA depuis plusieurs années a décidé de passer la main.

Un nouveau bureau a été élu composé de :

- Jean-Luc ANDRE, ETF en Haute Loire, Président
- Stéphane MAISONNEUVE, ETF en Haute-Loire, Vice-Président
- Gilles CHADELAT, ETF dans le Cantal, Secrétaire
- Laurent ANThERIEU, ETF dans le Puy de Dôme, Trésorier.

Charte de Qualité des Travaux Forestiers en Auvergne : rappel pour le 15/10/2009 !

Dans le cadre de la simplification administrative et afin de renouveler votre carte d'adhésion pour la période du 15/10/2009 au 15/04/2010, pensez à remettre à jour votre dossier d'adhésion avec les pièces suivantes :

- Extrait K-bis
- Certificat de régularité MSA
- Attestation employeur de main-d'œuvre (si nécessaire).

Liste des adhérents disponible en ligne sur le site d'Auvergne Promobois : www.auvergne-promobois.com

Incertitude sur la date de mise en application du marquage CE des bois de structure

Le Comité Permanent de la Construction avait annoncé un report de ce marquage jusqu'en 2012.

A la demande des professionnels concernés par le marquage CE, une action a été engagée par la FNB et le FCBA pour avoir la possibilité de marquer les bois CE soit à la pièce, soit par lot. Les services de la Commission Européenne ont finalement pris position pour accepter ces deux modes de marquage.

Selon les dernières informations disponibles, le marquage CE des bois de structure pourrait donc être obligatoire à compter de mi 2010 voire fin 2010 au plus tard. Un amendement concernant la possibilité de marquer les bois au lot ou à la pièce est en cours de ratification.

Qualification mécanique des grosses sections de pin sylvestre

Actuellement, dans les entreprises, la quasi-totalité du classement structure des bois se fait par méthode visuelle, selon la norme NF B 52 001. Or, la prise en compte des critères de classement tels qu'ils sont définis dans cette norme pour les pins (et donc le Pin Sylvestre) entraîne un déclassement important des pièces de bois et limite l'utilisation de cette essence pour la construction (utilisation en bois de structure).

Dans un premier temps, les scieurs de Haute-Loire ont demandé à Auvergne Promobois de voir dans quelle mesure il était possible de faire modifier la norme de classement visuel structure pour le pin sylvestre.

Par ailleurs, à la suite des demandes formulées par plusieurs scieurs des régions Centre et Lorraine, il a été convenu de donner une envergure nationale à cette action

collective, qui pourra bénéficier d'un financement de France Bois Forêt, complémentaire aux financements Etat/Région/Conseil général de Haute-Loire.

Les demandes de modification de la norme vont porter sur les critères "taille des nœuds de rive" et "largeur de cernes". Pour cela, une étude va être confiée au FCBA qui, à partir d'un échantillon de bois représentatif de la production nationale de pin sylvestre en grosses sections, va procéder aux tests de qualification mécanique.

Une fois cette étude terminée et validée par les professionnels, une demande de modification de la norme NF B 52 001 sera déposée auprès de la Commission Européenne de Normalisation.

Démarrage de l'étude prévue en novembre.

Renseignements : Evelyne Nguyen

Transport de bois ronds : un nouveau décret

Le décret du 23 juin 2009, relatif au transport de bois ronds et complétant le code de la route, et l'arrêté du 29 juin 2009 relatif à son application, impliquent de nouvelles modalités pour les professionnels du transport et du bois, parmi lesquelles :

- la nécessité pour les entreprises qui transportent du bois pour le compte d'autrui, d'être inscrits au registre des transporteurs
- le poids total limité à 57 tonnes à partir de 6 essieux, et 48 tonnes pour 5 essieux, avec une période transitoire pour les véhicules en service jusqu'au 1^{er} janvier 2015
- l'introduction d'un autocontrôle de charge à partir du 1^{er} juillet 2010 avec des dispositions transitoires jusqu'en 2015.

Une réunion d'information est organisée par la DRAAF et la DRE le 9 novembre 2009 à 15 heures à la Maison de la Forêt et du Bois.

Textes disponibles sur demande à Auvergne Promobois ou sur le site internet : www.auvergne-promobois.com

AGENDA octobre/novembre 2009

Ventes de bois ONF

- 22 octobre - 8h30 Cérilly (03)

Ventes de bois AGEFOR

- 23 octobre - 14h30 Aix-la-Fayette (63)

Formation élus COFOR Utilisation des voiries forestières (Intervention Auvergne Promobois)

- 22 octobre St Flour (15)
- 4 novembre Langeac (43)
- 6 novembre Vézac (15)

Formation élus COFOR Le bois dans la construction publique (co-organisation Auvergne Promobois)

- 6 novembre Brioude (43)
- 9 novembre Yssingeaux (43)
- 26 novembre Aurillac (15)
- 3 décembre Murat (15)

Formation construction bois BBC

- (organisation Auvergne Promobois)
- 22 et 23 octobre Saint-Flour (15)
- 12 et 13 novembre Montluçon (03)
- 17 et 18 décembre Lempdes (63)

Formation architectes

- (organisation Auvergne Promobois)
- 19 et 20 novembre, 10 et 11 novembre Clermont-Fd (63)

Les actions mentionnées dans ce journal sont possibles grâce au soutien des entreprises adhérentes à Auvergne Promobois, de l'Etat, du Conseil régional d'Auvergne, du Conseil général du Puy-de-Dôme

